Archivore

N°24

Octobre 2002

TRIMESTRIEL

Bulletin de l'association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers

Edito

La rentrée a donc bien fini par arriver…

Les listes des inscrits n'étaient pas encore disponibles au moment de boucler *Archivore*. Je tenais cependant à féliciter, au nom de l'*Archivore* tous les nouveaux admis, à souhaiter bon courage aux autres et la bienvenue aux nouveaux arrivants !

Notre équipe de travail a eu un peu de mal à se retrouver aussi ce numéro risque d'être quelque peu incomplet. Certaines de nos rubriques manquent à l'appel et nous nous en excusons : le journal a aussi eu du mal à se faire à la rentrée… J'espère que nos lecteurs ne nous en tiendront pas rigueur et que les (nombreux) futurs arrivants ne se feront pas une fausse image de l'*Archivore*.

Nous voulions avant tout que ce numéro sorte pour la rentrée des licences, pour qu'ils soient d'autant plus vite mordus par le virus des archives. S'ils le sont assez pour souhaiter rentrer dans notre équipe, nos vœux seront comblés.

Vous trouverez à l'intérieur de ce numéro deux articles sur les stages de licence et surtout un article de Seydouba Cissé, directeur adjoint des archives de la République de Guinée. Son texte est comme une suite de l'article de Morgane Bédiée sur la journée d'études des DESS qui avait pour thème les archives orales. Il montre à quel point les réflexions sur les archives peuvent être complexes et qu'elles ont un intérêt international très important. Il est aussi un signe de la grande diversité d'origine des membres de l'AEDAA.

A cause de cela, nous voudrions que l'*Archivore* développe au maximum son rôle de communication entre les quelques 200 adhérents de l'association : que de souhaits ! me direz-vous… Mais n'est-ce pas le propre des rentrées que de nous faire espérer ?

Je continuerai donc en espérant qu'à la suite de nos interventions et de la lecture de ce numéro, plusieurs nouveaux arrivants aient envie de découvrir l'AEDAA et surtout d'y participer.

Bonne lecture et bonne rentrée !

Geneviève ROUX

genevieve.rossignol@wanadoo.fr

AEDAA
11, boulevard Lavoisier
49045 ANGERS cedex 01
aedaa@voila.fr
http://multimania.com/archinet

Directeur de publication
Jean Chevalier

Rédactrice en chef
Geneviève Roux

NEWS DE L'ASSO

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'AEDAA se déroulera à la fin du mois de novembre ou début décembre. De plus amples informations sur ce rendez-vous vous seront communiquées prochainement.

NEWS DE LA FORMATION

Nouvelles promotions

Voici les compositions des promotions 2002-2003 de Maîtrise et DESS. Que les étudiants en Licence nous excusent, ils n'ont pas été oubliés, mais la liste de leur promotion ne nous est pas parvenue au moment de boucler le numéro. La rédaction d'*Archivore* leur présente ses plus plates excuses.

Maîtrises 2002-2003 :

BAUCHE Angélique
BERNARD Gwenhaël
BERNIER Alexia
BROSSARD Julie
DEKIMPE Céline
DOUSSIN Damien
DUJONC Isabelle
HIEST Mélanie
HNALEP Edouard
JOBARD Mélanie
LOUVEL Myriam
MOULON Aude
PARISOT Hélène
PORTAIS Marie
PRUM Alexandra
REBOURS Mélanie
ROUX Geneviève
SAUDRAIS Hélène
SCHILLIGER Alexandra
SEBILLE Séverine
SEROUL Franck
SOLEAU-SUHARD Jennifer

DESS 2002-2003

AGADAS-CAOU Lionel
BAILLY Anne
BALLUAIS Flavie
BARANGER Nathalie
BATHILY Cheikh Amala
BIENCOURT Caroline
CROQUETTE Marielle
DEL PIANO Clara
DU MERLE Aude
DUFFAULT David
GRINGORE Julie
GRIPPON Alice
LE FEVRE Soizig
LEOST Kristell
MASSENET Henri
MENARD Claire
MIGNOT Laurence
MISCHLER Julien
MOUCHON Cécile
POTHIER Anne
POUPIN Véronique
RANGOGNIO Aurélie
ROUGE Héloïse
SEGUIN Agnès
SUPIOT Raphaël
THUAU Soizic

La BIFI

Archives et cinéma

Le sigle BIFI signifie Bibliothèque du Film. Il s'agit d'un service ayant pour vocation de conserver puis de communiquer des documents sur le cinéma international. Ces documents peuvent être de toutes natures : affiches, photos, dessins, archives écrites, etc…

De ce fait, il est incroyablement enrichissant de faire un stage dans ce service : on y trouve tous les genres de métier touchant à la documentation.

Du coup, lorsque l'on a pour passion le cinéma et les archives comme moi, ce service est idéal !

Lorsque l'on arrive dans le bâtiment, (100, rue du faubourg Saint Antoine à Paris, dans le 12ème) on est frappé par l'aspect très moderne et « sélect » de ce centre. En effet, il n'existe que depuis 1996. Il est né de la réunion des collections de la Cinémathèque Française, du Centre National et de la Cinématographie et de la FEMIS (école de cinéma). L'impression de modernité de ce centre est accentuée par la jeunesse des gens qui y travaillent : une certaine convivialité règne de ce fait entre les membres des différents départements.

Ces derniers sont nombreux et très différents puisque, comme je l'ai expliqué plus haut, la BIFI réunit tous les métiers de la documentation. On y trouve un département images (photos et affiches), imprimés et audiovisuels (ouvrages reliés, vidéos et DVD) et le département archives au sein duquel j'ai travaillé. Tous ces départements ne représentent que le service du traitement documentaire qui cohabite avec le service de médiation culturelle (expos, accueil, pédagogie, partenariats…) et le service de production documentaire (un des ouvrages les plus complets que produit la BIFI est la collection *Ciné-Regards* qui retracent la vie de réalisateurs comme Julien Duvivier, John Ford, Jacques Becker,…). Enfin, à côté de ces trois services directement liés à la vie documentaire de la BIFI, on trouve bien sûr les services administratifs et financiers et ceux liés aux systèmes d'information.

La BIFI abrite donc beaucoup de monde (une soixantaine de personnes). Tous travaillent pour un bon accueil du public dans la médiathèque et l'iconothèque toutes deux très bien fournies (321 titres de périodiques en 5 langues différentes, 2 450 vidéos et 130 DVD, 13 800 affiches, 11 800 ouvrages et 450 000 photographies). L'accueil du public par le département des archives est très différent de celui de la médiathèque et de l'iconothèque : il se fait sur rendez-vous tous les après-midi de la semaine dans un endroit réservé de la médiathèque. Il abrite 110 fonds qui peuvent avoir pour producteurs des personnes morales (réalisateur, producteur, acteur mais aussi scénariste, chercheur et autres) ou privées. L'accueil se fait par les 5 archivistes qui n'acceptent pour la recherche que les personnes pouvant justifier leur présence (chercheurs, étudiants, professeurs, etc…).

Mon travail pendant un mois fut extrêmement varié. Après avoir inventorié et reconditionné un fonds, j'ai eu la chance de voir mon équipe gérer l'arrivée de plusieurs

centaines de cartons. Rescapés de l'incendie qui a eu lieu le 28 janvier de cette année, ils provenaient d'un entrepôt qui abritait 300 000 cartons déposés par 700 institutions clientes. Les archives de la BIFI ont pu en récupérer qui furent envoyés ensuite vers un nouveau dépôt. L'équipe m'a, comme toujours, mise à contribution dans les travaux de pointage et d'étiquetage : passé un certain nombre de cartons, cela peut être un vrai casse-tête !

Etre accueilli à la BIFI signifie donc que l'on aime les archives autant que le cinéma auquel cas on ne peut être qu'enchanté par le travail que l'on nous donne. Lorsque l'on a fait des stages dans des centres plus « classiques » d'archives, on peut être décontenancé par le vocabulaire utilisé ainsi que le mode de rangement et les cotations. Ainsi, un fonds porte le nom de son producteur puis les numéros de cartons suivent. Mais cela permet une bonne remise en question sur le pourquoi et le comment des archives et l'on se rend à nouveau compte de la grande richesse de notre futur emploi. Plutôt motivant.

La BIFI
Du lundi au vendredi de 10h00 à 19h00 sauf jours fériés
100, rue du Faubourg St Antoine
75 012 PARIS
01.53.02.22.30
01.53.02.22.50

Geneviève ROUX
(Maîtrise 2002-2003)
genevieve.rossignol@wanadoo.fr

L'UNESCO

Stage au service des archives

Créée en 1945 après la Seconde Guerre Mondiale, l'Unesco (Organisation des Nations Unies pour la culture, l'éducation et les sciences) est née de la volonté des ministres alliés de l'Éducation et de la Culture. 188 états membres composent aujourd'hui l'Organisation (chacun doit être représenté en fonction de son importance au niveau du personnel). Plus de 1500 personnes font partie du siège basé à Paris et 645 dans des bureaux régionaux et dans de multiples entités réparties dans le monde entier.

Son intervention porte sur cinq grands secteurs privilégiés : la culture, l'éducation, l'information et la communication, les sciences naturelles, les sciences sociales et humaines. Tout événement politique peut avoir des conséquences sur son action – la guerre froide, la décolonisation, la dissolution de l'URSS en 1991 –. L'Organisation se donne alors pour but de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde entier et de faire respecter la justice, la loi, les droits de l'homme, les libertés fondamentales et ce, sans aucune distinction, quelle qu'elle soit (race, sexe, langue,…). Elle agit par le biais de projets, de remise de prix et de subventions, d'informations grâce à son journal *Le courrier de l'Unesco* ou bien encore par le biais d'accords et de conventions conclus entre différents pays.

Son fonctionnement est assuré par trois organes : la Conférence générale (réunie tous les deux ans avec tous les États membres) prépare les programmes et le budget et détermine la ligne de conduite générale. Le Conseil exécutif (réuni deux fois par an avec 58 états membres) veille à la bonne exécution des décisions prises ; enfin, le Secrétariat sous l'autorité du Directeur général, est chargé d'appliquer les décisions et les engagements pris par les états membres par l'intermédiaire du personnel des cinq grands secteurs de l'Organisation (éducation, communication,…), des Bureaux régionaux, de ses partenaires (ONG, universités, parlementaires, musées, …).

Au fil des conversations avec des membres du personnel, j'ai pu néanmoins constater qu'un certain malaise s'était installé depuis quelques années déjà. Le problème se situerait autant au niveau de l'organisation interne –notamment au niveau du personnel– que de la collaboration avec les états membres (chacun contribue au budget en fonction de son produit national net ; or, le budget de cette organisation internationale correspond par exemple à celui de l'université américaine d'Harvard).

Néanmoins, le travail au service des archives se fait de façon très agréable et détendue. Aucune mauvaise ambiance ne se ressent parmi les membres du service et j'y ai été accueillie très chaleureusement.

Crée en 1947, il se trouve actuellement dans la partie administrative du Secrétariat au sein de la Division des Systèmes Informatiques et des Télécommunications. Contrairement à ce que l'on peut peut–être penser, ce service est relativement petit et n'est composé que de six personnes.

Le but actuel du service est d'aider les autres services à assurer le Records Management, de conserver et de sauvegarder les fonds déposés mais aussi d'aider les pays à établir des structures durables, de préserver les archives des pays en guerre ou soumis à une dictature.

Les fonds déposés correspondent aux documents et aux archives produites par la Conférence générale, par le Conseil exécutif et par le Secrétariat. On trouve aussi les archives des organismes précédant la création de l'Unesco (comme l'Institut International de coopération intellectuelle, 1925-1946), celles des Bureaux régionaux (la tâche principale de mon stage a consisté à réaliser l'inventaire du Bureau régional du Mexique) ou encore de l'Association du personnel. Le service gère enfin toutes les publications de l'Unesco et celles auxquelles cette dernière a collaboré tant pour la rédaction que pour le financement. Par rapport à la conservation, de récents travaux ont été entrepris dans les dépôts pour l'installation de conduits anti–incendie et de rayonnages mobiles. Les documents sont communicables en salle de lecture selon des délais de 30 ou 50 ans.

Le plus marquant pour moi aura sans doute été la richesse des contacts humains. J'ai rencontré de nombreux stagiaires avec lesquels j'ai échangé mes points de vue par rapport à mon travail au sein de l'Unesco ; parallèlement, le fait d'avoir des nationalités différentes (j'étais quasiment la seule « franco–française » parmi eux : tous ceux que j'ai rencontrés avaient la double nationalité ou étaient étrangers) nous a permis de partager nos impressions quant à nos modes de vie, nos mentalités ou nos cultures.

Cette expérience a également été enrichissante et agréable grâce aux membres du personnel avec lesquels j'ai discuté et qui m'ont consacré du temps. Elle a parfois été très amusante avec ceux que je n'ai fait que croiser : j'ai beaucoup ri avec un Italien qui m'a expliqué un jour qu'il chantait parce que l'Italie venait de gagner un nouveau match lors de la coupe du monde de football. Rouge de confusion, il s'est soudain arrêté et s'est excusé : il venait de réaliser que j'étais française et que mon pays venait de se faire éliminer définitivement… !

Isabelle DUJONC
(Maîtrise 2002-2003)

Les archives orales en Guinée

SEYDOUBA CISSE

De formation d'économie rurale puis d'archiviste-documentaliste, Seydouba CISSE est le Directeur adjoint des Archives nationales de la République de Guinée. Après une licence de Mécadocte à Mulhouse en 1988 et le stage technique international de la DAF en 1990, il a suivi le DESS Histoire et métiers des archives d'Angers en 2000-2001. Il est actuellement inscrit en DEA des régulations sociales et politiques d'Angers et est candidat pour une thèse en archivistique.

Introduction

A la fin du XIXème siècle, la découverte du continent africain prenait une ampleur étonnante. A la place des légendes et des contes fantastiques, commençaient à pointer des lumières sur la géographie physique et humaine de l'Afrique.

Des historiens avaient en effet cru que l'Afrique était sans passé et particulièrement l'Afrique au Sud du Sahara. Les peuples africains selon eux n'auraient jamais créé de civilisations propres et s'ils avaient une histoire, il ne valait pas la peine d'en parler. L'ancienne considération géographique qui estimait que le Niger coulait vers l'Ouest au lieu de l'Est démontre autant que cette autre opinion de l'absence d'art et de culture, assez de fausseté. Ceci explique d'ailleurs, la conception de l'ancienne école historique qui considérait l'écriture comme le seul vestige historique valable, capable de déceler la vérité historique.

Or, si l'on admet maintenant que les archives ne sont pas forcément matérielles et mobilières, le moment est venu d'évoquer les expressions « archives orales », « témoignages oraux » ou « textes oraux ». En cette année du colloque des étudiants de DESS d'Histoire et des métiers des archives d'Angers sur le thème des témoignages oraux, j'ai cru nécessaire de contribuer à cette réflexion globale en écrivant cet article sur la tradition orale en Afrique et plus particulièrement en république de Guinée.

I- les griots et la tradition orale

L'inexistence de l'écriture, bien que préjudiciable à l'historien ne constitue pas nécessairement une tare pour la bonne raison que :

- une société sans culture n'est pas une société inférieure.

- le besoin de l'écriture se fait dans la grande partie des cas dans les sociétés cloisonnées où les contacts sont rares et où les gens s'ignorent. Ceci n'est pas Vérité en Afrique.

L'on voit dès lors l'importance et la valeur des traditions orales en Afrique pour la reconstitution de son Histoire. Précieusement conservées par des castes spécialisées, elles constituent une source d'informations où peuvent puiser les historiens et les chercheurs.

La conservation de la tradition orale en République de Guinée, reste comme partout ailleurs en Afrique de l'Ouest, le domaine des griots qui y habitent. Ces griots connaissent l'histoire du milieu dans lequel ils vivent, celle des royaumes voisins ou dépendants.

1-1- Importance de la tradition orale

La tradition orale joue un rôle important dans le règlement des conflits, des litiges surtout fonciers, dans une société où la terre appartient aux premiers occupants et où la religion traditionnelle est l'animisme (culte des ancêtres).

La caste des griots a une fonction sociale très importante : le griot est surtout chargé de la parole, de l'exécution des conflits sociaux par une argumentation généralement puisée dans leurs connaissances philosophiques et historiques. Le griot a aussi des droits et des devoirs déterminés par la place qu'il occupe dans la hiérarchisation sociale.

- La conservation des traditions orales s'explique aussi par le fait que la répartition des terres, des droits et des devoirs entre les tribus et les familles se fait selon l'ordre établi entre eux par les ancêtres. D'où la nécessité de connaître la tradition pour la succession des rois et des chefs de village qui seront transmis de père en fils.

- Toutefois, il est à remarquer que cette communication est sujette à déformation.

En effet, l'utilisation de l'histoire dans un sens ludique ou esthétique est due surtout à la nature des rapports entre un ancêtre griot et le roi ou le chef, ou même sa descendance d'une part, le milieu généralement à l'occasion des cérémonies, décès, baptêmes, mariages, etc d'autre part. Ce qui fait difficilement distinguer par l'historien ou le chercheur, la vérité historique. Cela explique la pluralité des commentaires.

Aussi, signalons que la schématisation des événements à cause de leur nombre, le manque d'écrits transforment le récit en une succession d'ancêtres. Le conteur embellit certains faits, en idéalise d'autres, qui ainsi cachent la vérité et le plus important c'est que la tradition orale donne peu d'information sur la vie économique et culturelle qu'elle rejette en dernier plan.

Chez le griot, l'histoire oscille entre deux pôles : tantôt elle n'est qu'une histoire à fin ludique, tantôt elle se fait récit sacré qui implique la présence des ancêtres (fondement de la société et source de la force vitale) et engage par conséquent, grâce à la répétition rituelle le présent et l'avenir, la tradition dynamise donc la société. Et, le chercheur pour sa compréhension doit être méthodique.

Quant à nous archivistes, notre devoir est d'archiver cette tradition orale par la manière la plus utile avant qu'elle ne disparaisse ou ne se déforme davantage.

1.2- Archives orales ou Histoire orale

Cependant, la Direction des Archives de Guinée n'a pas à priori donné une définition des archives orales en tant que telles dans ses textes sur les archives publiques.

Toutefois, on parle d'archives orales, d'histoire orale, de tradition orale, de documentation orale, de sources orales ou de témoignages oraux.

Il faut entendre par *archives orales*, les sources écrites de textes oraux ou leurs versions écrites éventuelles ainsi que les documents produits à partir des témoignages oraux. Par histoire orale, il faut entendre la collecte de *témoignages oraux* sur une période récente de l'histoire et qui vient compléter des sources. L'ensemble de ces témoignages oraux sont provoqués ou spontanés existent sur disques ou bandes magnétiques, ou transcrits dans un but de documentation scientifique.

L'histoire orale concerne aussi les récits de vie, mais également des faits sociaux de l'histoire récente. Elle n'est pas à confondre avec la tradition orale. Celle-ci est l'ensemble des souvenirs du passé, transmis oralement et qui sont le produit de la dynamique d'une culture. La tradition orale se pratique beaucoup en République de Guinée où la connaissance de l'écriture est relativement récente et où la société n'avait d'autres moyens pour perpétuer ses souvenirs que de les confier à la mémoire.

Les enquêtes d'histoire orale et les collectes de tradition orale constituent des archives orales.

Il s'agit précisément des archives d'histoire et de tradition orale. Il faudra y inclure les documents écrits qui rapportent des faits d'histoire ou de tradition orales car comme le ressort Saliou M'Baye : « un témoignage est le témoignage oral non consigné par écrit » comme dans la plupart des pays francophones, l'expression « archives orales » est usitée et appréciée par tous les archivistes guinéens.

Ces nouvelles archives (classées selon les supports), bien qu'elles soient connues des archivistes depuis un quart de siècle, n'ont fait l'objet que de très peu d'attention. Les archivistes, historiens et chercheurs les déclarent connues mais non archivées. Partout on y a recours pour reconstituer la partie de l'histoire nationale non écrite ou pour trouver un complément d'information.

II- Collecte et typologie des archives orales.

2.1- Collecte des archives orales

Les archives nationales n'ont pas de matériel de collecte des archives orales. Cependant, la Direction nationale contrôle depuis un certain temps les archives publiques où qu'elles se trouvent (ministère, préfecture, projets publics, sociétés d'État, sociétés mixtes, collectivités décentralisées, …).

Les archives sonores à caractère culturel et politique sont produites par les BGDA, RTG, OGP[1]…. Des fragments d'archives audio-visuelles produites par la RTG complètent la collection d'archives orales. Au niveau des collectivités provinciales, ce sont les Radio-Rurales qui s'occupent de l'archivage des traditions orales.

[1] BGDA : Bureau guinéen du droit d'auteur
RTG : Radio-télévision guinéenne
OGP : Office guinéen de la publicité.

2.2- Typologie des archives orales

La notion d'archives, au sens moderne du terme, est un concept essentiellement occidental et qui remonte au XVIIème siècle pour la plupart des pays africains dont la Guinée. Lorsqu'on évoque le problème des archives en Guinée, il est bon de garder présent à l'esprit deux concepts : celui du déficit documentaire (avant les XVIIème et XIXème siècles) et celui de l'excédent de données premières de la mémoire des hommes (sources orales depuis toujours). Dans cette optique, on y retrouve plusieurs typologies d'archives orales. On distingue cinq catégories :

1- Les formules

➢*proverbes, titres, devises, devinettes, maximes juridiques, formules religieuses, formules magiques, …*

2- Les productions poétiques

➢*productions historiques, parégyriques, religieuses,…*

3- Les listes

➢*listes de lieux, de personnes, de généalogies*

4- Les récits et les contes

➢*historiques, mythologiques, épiques, légendaires, …*

5- Les commentaires

➢*précédents juridiques avec explications, ….*

Dans cette société dominée par l'oralité, l'information est conservée et gérée par toute la communauté, mais plus particulièrement par des professionnels appelés griots.

III- Utilité des Archives orales

3.1- Utilité

Les archives orales sont aussi utiles à l'administration et aux chercheurs que les archives traditionnelles.

- Elles constituent des preuves en cas de contestation lorsqu'elles ont un caractère officiel et une valeur informative pour l'administration.

- Elles constituent la mémoire des peuples qui n'ont pas connu l'écriture. Elles sont au service de la recherche historique et constituent des sources juridiques. Lorsqu'il s'agit de généalogie, elles constituent une source pour l'histoire démographique, un réceptacle pour la médecine traditionnelle.

Elles nous permettent aussi d'avoir le point de vue des acteurs historiques, ce qui permet d'avoir des informations sur la genèse d'un texte de loi, sur la naissance et la vie d'une institution, sur les « petits faits vrais » et le détail de la vie quotidienne.

3.2- Limites et fiabilité des archives orales

Comme les archives traditionnelles, les archives orales doivent être soumises à une critique pour être correctement utilisées. Aucune source ne suffit à elle-même. Il faut les compléter par d'autres sources : les documents écrits lorsqu'ils existent, l'archéologie, la linguistique, l'anthropologie.

Aussi les archives orales entretiennent des silences, des « occultations » ou des oublis car la mémoire ne peut pas être toujours fidèle. Pour atténuer cette difficulté, il convient de collecter des versions multiples d'un même événement.

Les archives orales, particulièrement, celles de la tradition orale, sont concepts de physique, de mathématique, or l'absence de chronologie rend difficile voire illusoire tout effort ordonné de reconstitution de la vérité historique, car c'est la chronologie qui donne la profondeur et la perspective historiques. Les dates sont, en général, absentes ou approchées à défaut ou à l'excès ; il faut donc utiliser et le document et d'autres sources pour essayer de cerner la réalité de près.

Il faut reconnaître que la parole est fluide et que les archives orales sont le produit de souvenirs. Or celui qui évoque ses souvenirs n'est déjà plus celui qui les a vécus : il reconstitue des souvenirs selon sa propre logique.

A cette fragilité de la parole, vient se greffer le problème de l'authenticité des archives orales.

Qu'est-ce qui confère un caractère d'authenticité à ces archives ? Comment certifier que telle interview est bien celle de la personne citée et qu'elle eut lieu à la date et à l'endroit mentionnés ?

Il y a là un nombre de questions auxquelles notre formation « d'archivistes de l'écrit » nous prédispose peu à apporter une réponse. Mais, de toutes façons, il faudra bien que l'archivistique fasse un effort pour nous sortir de cette délicate question. Enfin, les archives orales sont filles du contexte où elles ont été créées et toute exploitation doit en tenir compte.

Quoiqu'il en soit, les archives orales constituent une source avec laquelle il faudra compter. Il appartient désormais aux archivistes et aux chercheurs d'en faire la critique et les amener à contribuer largement à la reconstitution de la vérité historique.

La fiabilité des sources orales est assurée par la transmission de père en fils, car la fonction du griot est héréditaire. L'essentiel est sauvegardé, régulièrement communiqué en rajeunissant le support de la mémoire d'où des écoles de formation (écoles des traditionalistes). Enfin, la tradition orale est un témoignage qui exige la caution d'autres témoins.

IV- Conservation et exploitation des archives orales

4.1- Les griots et les traditionalistes : conservateurs professionnels d'archives orales

Les résultats des enquêtes menées par la Direction des Archives de Guinée auprès des traditionalistes prouvent que les archives orales sont ressuscitées à travers l'Art, la Culture, les mœurs, les coutumes, l'Histoire orale par les griots et la littérature (contes, proverbes, mythes, légendes, épopées, devinettes….). Il ressort aussi de ces enquêtes que les traditionalistes

n'inventaient pas jusqu'à une certaine époque. Ce sont des récits de génération en génération qui s'acquièrent par un apprentissage de la langue et des instruments de transmission.

A titre d'exemple, citons quelques villages de transmission de la tradition orale en Guinée et au Mali.

1°- Le village de Fadama, sous-préfecture de Babila, Préfecture de Kouroussa en Haute-Guinée. République de Guinée.

NB : Babila signifie en Maninka lieu de rencontre de deux rivières (ou deux fleuves)

2°- Le village de Mamankoumba à Niagassola ; siège du « Sossobala » (Balafon sacré de Soumaoro Kanté au XIIème siècle). République de Guinée.

3°- Le village de Koba- siège du vestige historique : la case sacrée dont la toiture est faite d'elle-même (disent les traditionalistes en république du Mali).

4°- Le village de Kééla. Mali.

Les traditionalistes ou belintigui (maître de la parole en maninka) enseignent à leurs enfants l'art de transmettre l'histoire locale (l'art oratoire) et l'utilisation de l'instrument de musique. On distingue en effet les « archives orales » secrètes des cours royales et les archives orales courantes (paroles non secrètes et sans danger).

Exemple : les griots racontent pendant les cérémonies (baptême, mariages, funérailles) l'histoire de la société (origine, coutume, les mérites d'une famille et les défauts d'une autre ...). Les griots sont à la fois craints et choyés des rois ; car, ils connaissent les irrégularités de naissance, font la renommée des chefs, démobilisent les populations ou provoquent des guerres.

4.2- Quelle place pour les griots ?

Les griots jouent à la fois un rôle artistique et culturel. Dans la société, ils chantent, jouent les instruments de musique, maîtrisent l'art oratoire. Ils reçoivent un héritage de génération en génération : les ancêtres sont les sources d'information.

Il y avait une seule classe de griots en pays Maliaké (Guinée et Mali) : celle des Kouyaté. L'enseignement est organisé et systématisé dans les différents villages de traditionalistes ; les sources sont sûres et souffrent d'assez d'insuffisances liés surtout au manque de prise de position. Il faut faire des extrapolations en fonction de ce que disent les griots, les ancêtres et les étrangers.

Exemple : Histoire de Samory
Divergence entre ceux qui ont subi le pouvoir de Samory et ceux qui en ont bénéficié ; d'où la position de l'historien et du chercheur qui doivent faire des confrontations entre les versions des griots, des ancêtres et des étrangers.

4.3- Qui est griot et qui ne l'est pas ?

Le griot ne se recrutait pas parmi toutes les ethnies comme il l'est actuellement. Selon la tradition orale, ce sont les Kouyaté qui tenaient ce rôle au temps de l'empire du Mali. Plus tard, d'autres familles se sont intéressées à cette manière de conserver la tradition orale, ceci

dans le souci de mieux organiser la société pour se suffire. Ce fut tour à tour les Condé (dans Fadama), Diawara, Camara, Dioubaté, Cissoko, Kanté, Keita…

Exemple : Salif Keita du Mali est un cas rare dans les familles Keïta en Guinée et au Mali.

Il y a eu mélange des groupes sociaux (castes et nobles). Pour la collecte de la tradition orale dans une localité, il faut faire un rapprochement des analyses faites par les traditionalistes, les orateurs (griots) et les « étrangers ». L'étranger d'une localité est celui dont le père n'a pas participé au défrichement de celle-ci. Mais souvent, il suit l'évolution de la société par les défricheurs. Les informations « de seconde main » données par ces étrangers permettent de trancher les conflits entre les griots et les ancêtres.

Cette affirmation du sage africain Cheick Anta Diop disant qu' « en Afrique, un vieillard qui meurt c'est un bibliothèque qui brûle » reste toujours d'actualité.

Exemple : Un enfant du Hamana ne parle pas devant un aîné sur l'histoire de la localité quelles que soient ses connaissances. La gérontocratie (droit des anciens) y est encore pratiquée.

4.4- Exploitation de la tradition orale

Dans un même récit d'un traditionaliste, griot ou étranger, nous retrouvons : la part de l'historien, du littéraire ou du linguiste, de l'artiste et le philosophe a son pain quotidien. Les récits sont les creusets des différentes connaissances scientifiques. C'est aux spécialistes de savoir les exploiter. Ils sont conservés sous forme d'archives sonores, audio-visuelles, de documents iconographiques et ou d'archives traditionnelles.

Conclusion :

Il faut affirmer que l'Afrique noire sub-saharienne ignorait l'écrit jusqu'au XIXème siècle mais possède des données sous forme orale dans la mémoire des hommes. La conservation et la transmission des informations sur le continent africain ne sont pas forcément matérielles et mobilières. Mais qu'il s'agisse d'expression « archives orales » ou « témoignages oraux », il est question là de sources de témoignages utiles pour la recherche historique. Bien sûr, il reste le problème de la chronologie auquel l'archiviste est toujours attentif. Mais en Afrique, la plupart des cultures ne lui accordent pas une grande importance. Le repère est approximatif et global. Les travaux récents en Guinée et dans d'autres pays en Afrique montrent qu'il y a bien une évolution inéluctable et systématique de l'oral vers l'écrit. Mais des expressions spécifiques qui répondent à des conditions de production, de transmission et de conservation sont étroitement dépendantes des types de sociétés. Le rôle des griots est encore déterminant dans ces sociétés.

Brèves d'expos…

Comme la fois précédente, l'objet de cet encart n'est pas de présenter toutes les expositions organisées par les services d'archives mais de donner un petit aperçu des activités du moment… sans aucune prétention.

Si vous avez des suggestions ou des informations, n'hésitez pas à prendre contact.

Jean-Bernard MONÉ
jb.mone@voila.fr
(Maîtrise 2000-2001)

Archives municipales de Toulouse (31)

De juin au 28 décembre 2002 : « Ils observaient les étoiles… »

Une exposition historique qui évoque le parcours des astronomes toulousains. Elle permettra de mieux comprendre comment Toulouse a pu s'inscrire de façon durable dans un réseau scientifique national et international et comment s'y est créée une véritable culture scientifique tournée vers les étoiles.

2, rue des Archives – TOULOUSE

Archives départementales de la Loire (42)

De septembre à octobre 2002 : « A la découverte de l'héraldique ».

De novembre à décembre 2002 : « L'ABC de notre mémoire ».

Préparée par l'agence Rhône-Alpes pour le Livre et la Documentation, cette exposition cherche à valoriser la presse régionale d'avant 1914.

6, rue Barroin – SAINT-ETIENNE

Archives départementales de la Manche (50)

De septembre au 8 novembre 2002 : « Rémy de Gourmont : *l'ours à écrire* ».

103, rue du Maréchal Juin – SAINT-LO

Archives départementales de la Nièvre (58)

Jusqu'à décembre 2002 : « Villes en Nivernais, permanences et mutations ».

Cette exposition commence par une définition de la notion de ville puis présente les évolutions de la ville nivernaise de l'Ancien Régime à l'Entre-deux-guerres.

1, rue Charles Roy – NEVERS

Archives départementales de Savoie (73)

De septembre à décembre 2002 : « Vivre là-haut, les communautés de montagne hier et aujourd'hui ».

244, quai de la Rize – CHAMBERY

Archives départementales de Seine-et-Marne (77)

Exposition itinérante jusqu'en 2004 : « Allons enfants de Seine-et-Marne. Citoyenneté et département ».

Archives départementales de la Somme (80)

De septembre au 19 décembre 2002 : « L'art des fondeurs de cloches : itinéraire autour d'un manuscrit et d'une famille de fondeurs picards, les Cavillier, XVIe-XIXe siècles ».

61, rue Saint-Fuscien – AMIENS

Archives départementales de l'Essonne (91)

De septembre au 6 novembre 2002 : « L'Essonne traversée : des voies romaines aux voies rapides ».

Rue du Commandant Arnoux – CHAMARANDE

BREVE

Cyril LONGIN (DESS 1999-2000), nous annonce qu'il est le papa d'une petite Victoire, née le 6 août 2002. Toute l'équipe de l'*Archivore* adresse ses plus vives félicitations au papa et à la maman.